



Syndicat national
des personnels de direction
de l'Éducation nationale

Philippe TOURNIER
Secrétaire général du SNP DEN

SNPDEN
21 rue Béranger - 75003 Paris

Tél. : 01.49.96.66.66
(standard)
Fax : 01.49.96.66.69
siege@snpden.net

Paris, le 25 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dérogations pour machines dangereuses : un mois après la rentrée, un lycée professionnel sur quatre indique avoir déjà perdu des terrains de stage du fait de la nouvelle réglementation

Le SNP DEN a lancé une enquête auprès de ses adhérents assurant la direction d'établissements, essentiellement des lycées professionnels, concernés par l'application de la circulaire controversée du 23 octobre 2013 sur les demandes de dérogations pour l'utilisation de machines dangereuses. 161 établissements ont répondu : c'est la première fois que des données, même déclaratives, sont publiées sur une situation qui est en train de devenir sensible dans les lycées professionnels car menaçant potentiellement l'obtention du baccalauréat pour des milliers de lycéens.

Un établissement sur trois a obtenu la dérogation nécessaire

Aujourd'hui, 32 % des établissements ont obtenu la dérogation nécessaire (19,7 % sans difficulté mais 13,4 % laborieusement), 2,1 % ont essuyé un refus (ce qui menace directement la scolarité des élèves qui y sont inscrits). Les démarches pour la demande de dérogation sont en cours pour 40,1 % des établissements et 23,9 % disent ne pas avoir entamé la démarche. Par ailleurs, 18,2 % des établissements déclarent que les nouvelles modalités ont conduit à modifier l'enseignement dans les ateliers.

Les visites médicales sont achevées dans moins d'un établissement sur six

En ce qui concerne les visites médicales, 12,7 % des établissements indiquent qu'elles seront achevées avant la fin septembre et 42,3 % sont en cours mais ne pourront pas être achevées avant la fin du mois. Dans 44,4 % des établissements concernés, elles n'ont pas encore débuté.



Syndicat national
des personnels de direction
de l'Education nationale

Un quart des établissements ont déjà perdu des terrains de stage, les deux tiers craignent d'en perdre prochainement

Grand sujet d'inquiétude du fait de la difficulté pour les élèves à trouver des terrains de stage, 22,5 % des établissements déclarent que des entreprises qui accueillait habituellement des stagiaires ont déjà signifié qu'elles ne le feraient plus dans les nouvelles conditions. 62 % pensent que certaines se rangeront à cette position quand elles seront interrogées (ce qui n'est pas encore le cas dans beaucoup de formations).

Moins d'un établissement sur cinq estime avoir été accompagné

Enfin, si un établissement sur deux a eu le sentiment que les autorités elles-mêmes semblaient un peu dépassées (ce qui est toujours rassurant !), 19 % des établissements déclarent avoir été bien accompagnés et aidés dans ce dossier par les services académiques alors que 25,4 % se plaignent de ne pas l'avoir été du tout. En croisant les données, on peut relever que ces derniers rencontrent plus fréquemment des difficultés.

Maintenant, il y a urgence à agir

Le SNP DEN alerte depuis plusieurs mois sur les risques juridiques nouveaux auxquels cette circulaire expose les personnels de direction (qui doivent désormais « s'assurer » eux-mêmes que les entreprises qui accueillent de stagiaires respectent bien le code du Travail !) et sur la grave menace que le retrait annoncé de nombreuses entreprises fait peser sur le baccalauréat professionnel. Le SNP DEN avait demandé à Benoît Hamon un moratoire pour remettre ce dossier à plat et se réjouit que le Président de la République ait annoncé qu'il serait rouvert. Les personnels de direction insistent sur le fait qu'après des mois d'atermoiement, il y a urgence à agir.

SNPDEN
21 rue Béranger - 75003 Paris

Tél. : 01.49.96.66.66
(standard)
Fax : 01.49.96.66.69
siege@snpden.net

Contact Presse : Cédric Carraro
Personnel de direction
Secrétaire permanent du SNP DEN
06.74.78.46.38 (portable)
cedric.carraro@snpden.net